

PANNEAU C24B (EX1) - INDICATION PARTICULIÈRE DE CIRCULATION



UGS : ME-CONF-5ab8b131e7129 | **Catégories :** [Panneaux](#), [Signalisation](#), [Signalisation Police](#), [Type C](#)
[Indication](#) |

GALERIE D'IMAGES



DESCRIPTION DU PRODUIT

Panneau d'indication des conditions particulières de circulation par voie, sur la route suivie

Les panneaux de types C24a indiquent les conditions particulières de circulation telle que : l'affectation des voies, le nombre de voies, le sens de la circulation par voie, les dangers, les perscriptions ou les indications concernant une ou plusieurs voies de la chaussée

Dénomination : C24b (exemple 1)

- . Panneau de signalisation en aluminium de haute qualité
- . Panneau certifié NF - ASQUER
- . **Face rétroréfléchissante** : classe 1 ou classe 2 (meilleure rétroréflexion)
- . **Dimensions** : côté de 350, 500, 700, 900 et 1050 mm

Description :

- . Panneau de forme évidée en tôle d'aluminium
- . Bords non tranchants pour plus de sécurité et esthétisme
- . Rails arrières en aluminium pour renforcer la rigidité
- . Brides et poteaux à commander séparément
- . Possibilité de laquage du panneau en option

Informations montage :

- . Prévoir 2 brides de fixation pour les panneaux de côté 350, 500, 700 et 900 mm (2 rails au dos)
- . Prévoir 3 brides pour gammes 1050 mm

Hauteur sous panneau réglementaire :

- . **En rase campagne** : 1,00 m
- . **En agglomération** : 2,30 m

Laquage du panneau : nous consulter